



Le Président

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">Assemblée Générale du jeudi 15 octobre 2009 Procès-verbal</p> |
|--|

Présents : Hubert Roux, Christian Binet, Jean Chapon, Joëlle Gau, Anne Lacourt, Xavier Lasserre, Jean-Pierre Maillant, Jean-Marie Mangeot, Noël Richet,

Représentés : Jacques Allemand, Philippe Amiot, Patrick Bernasconi, Marcel Basso, Jean-Louis Bordes, Pierre Boulesteix, Renaud Buronfosse, Bernard Cliche, Jean Coudroy, Philippe Courtier, Henri Cyna, Florence Darmon, Bernard de Korsak, Henri Delhaye, Michel Delhommez, Jean-Pierre Duport, Patrick Dusautoir, Daniel Fayel, Michel Grytt, Francisque Guyon, Yves Huart, Dominique Irastorza-Barbet, Jocelyne Jacob, Joëlle Pontet, Aimé Koessler, Pierre-Marc Lachaud, Jacques Lagardère, Michel Marec, Serge Montens, André Montès, Jean-Luc Pénichou, Sébastien Perrin, Jean-Michel Raynaud, Paul Razel, Georges Reverdy, Robert Rouzeau, Sophie Sadeler, Isabelle Schillewaert-Bacquet, Pierre Schoonheere, Daniel Tardy et François Vandame.

Invité : Jacques Cartigny (représentant Louis-Michel Sanche, Secrétaire général du CGEDD)

Hubert Roux, président, ouvre la séance à 16 heures 30.

Il constate, après examen de la feuille de présence, que 50 membres sont présents ou représentés en raison des pouvoirs qui lui sont parvenus ainsi qu'à certains membres présents. Le nombre des adhérents à jour de leur cotisation 2009 s'élevant à 66 personnes physiques et 27 personnes morales, le quorum d'un quart prévu par les statuts est largement dépassé. L'assemblée générale d'ASCO-TP peut donc délibérer selon l'ordre du jour adressé aux adhérents avec la convocation.

Il remercie de leur participation tous les membres présents. Il souligne la présence de Jacques Cartigny (représentant Louis-Michel Sanche, Secrétaire général du CGEDD) qui montre l'intérêt du Ministère pour notre association.

Il donne la liste des excuses reçues : Patrick Bernasconi, Bernard Cliche, Rémi Pochat, Aimé Koessler, André Montès et Paul Razel dont la bienveillance pour l'association ne se dément pas. L'absence des représentants de la FNTP s'explique par l'actualité du jour se déroulant au siège de la fédération avec l'occupation des locaux par des sans-papiers.



1/Rapport moral du président sur l'année 2008

Hubert Roux donne lecture de son rapport joint en annexe.

En réponse à plusieurs intervenants et en particulier pour Jacques Cartigny, quelques précisions sont apportées.

Les liens avec la FNTP sont également évoqués, ainsi que le rapprochement avec d'autres associations, telles que l'AFGC, l'AFPS, et la participation à diverses manifestations et formations.

La lettre n° 21 de juin 2009 est disponible. Elle a été envoyée à l'ensemble des adhérents ainsi qu'aux services concernés, déconcentrés ou non, du MEEDDM. Christian Binet est remercié pour son article sur Gustave Eiffel, ingénieur et inventeur.

2/Rapport financier et rapport du commissaire aux comptes sur l'année 2008

Hubert Roux demande à Noël Richet de donner lecture du rapport financier joint en annexe.

Les remarques faites par Jean Chapon lors du CA précédant cette réunion et concernant les charges non encore versées à PFE car non encore facturées pour les mois de septembre et octobre 2008, sont prises en compte.

L'absence de Thierry Loubière, commissaire aux comptes, est justifiée par un contrôle de son cabinet le jour même. Son rapport est à la disposition des participants et montre une gestion saine d'Asco-TP.

3/Montant des cotisations 2010

Le Conseil d'Administration propose de reconduire pour 2010 le montant des cotisations de 2009. Une augmentation n'interviendra pas avant 2011. Cette proposition est soumise à la ratification de l'Assemblée Générale.

4/Vote des résolutions

Les 3 résolutions ci-dessous sont approuvées à l'unanimité.

Première résolution

Ayant entendu le rapport du président, l'assemblée donne quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'année écoulée.

Deuxième résolution

Ayant entendu le rapport financier et les rapports du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve le rapport financier sur l'année écoulée.

Troisième résolution

L'assemblée ratifie la décision du conseil d'administration de reconduire pour 2010 le montant des cotisations fixées pour 2009.



6/Communication du président sur l'actualité d'ASCO-TP

Un document résumant les activités de l'association est à la disposition des participants.

Le président insiste particulièrement sur 3 aspects de l'actualité :

- l'évolution du site et de sa fréquentation ;
- les retards de signature de la convention par le MEEDDAT, le renouvellement du contrat du Délégué général en septembre 2010 ainsi que la mise à disposition des agents du CGEDD ;
- les relations avec les associations, divers organismes professionnels et l'éducation nationale.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, la séance est levée vers 18h00

Le président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'H. Roux', with a long horizontal stroke extending to the right.

Hubert Roux